

FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF CHEF DE CHANTIER BTP

PROCHAINE SESSION : OCTOBRE 2017

En partenariat avec CESI Entreprises, Constructys Grand Est finance cette formation qualifiante et complète dédiée au métier de responsable de chantier BTP.



EN PRATIQUE

Publics cibles :
Chefs d'équipe, assistants chefs de chantier, chefs de chantier, débutants ou confirmés

Durée : **36 jours (288 h)**

Lieu de formation : **CESI Nancy**

Dates : **du 17/10/2017 au 16/10/2018**

Prérequis : **BAC ou titre de niveau IV équivalent dans le domaine du BTP et expérience professionnelle de 3 ans minimum. Dérogation possible sur décision du jury d'admission.**

CODE CPF : **BTPFFCC**



PRISE EN CHARGE AU TITRE DU CPF

Prise en charge selon conditions applicables au titre du **CPF** par l'OPCA et des éventuels **co-financements régionaux** (consultez votre conseiller Constructys Grand Est)

GARDONS LE CONTACT

Financement, modalités de formation, votre conseiller Constructys Grand Est à votre écoute :

▶ **03 83 32 71 71**

▶ **contact@constructys-grandest.fr**



LA FORMATION S'ADRESSE À :



- Je suis chef d'équipe ou assistant chef de chantier et je veux développer mes connaissances afin d'évoluer vers un poste d'encadrement.
- J'occupe déjà les fonctions de responsable de chantier BTP et je souhaite me perfectionner et/ou certifier mon niveau de compétences.
- Je suis dirigeant ou responsable RH au sein d'une entreprise du BTP et je souhaite former un/plusieurs salariés sur le métier de responsable de chantier BTP.

LES BÉNÉFICES



- **Une formation qualifiante :** A l'issue de la formation, obtention d'un titre professionnel niveau III* (équivalent BAC + 2), modules multiples permettant de préparer des qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP).
- **Une formation courte :** 3 jours de formation par mois en moyenne sur une amplitude de 11 mois.
- **Une formation opérationnelle :** de la préparation à la clôture, en passant par le pilotage et le suivi, le futur responsable de chantier est formé à intervenir sur l'ensemble du processus de mise en œuvre d'un chantier. A la clé : des compétences et des savoir-faire adaptés aux besoins du nouveau salarié et de son entreprise.
- **Une formation co-construite :** éligible au titre du Compte Personnel de Formation (CPF).

* Titre enregistré au RNCP au niveau III, par arrêté du 11/01/2012 publié au JO du 19/01/2012

CONTENU DE LA FORMATION

PRÈS DE 19 MODULES DE FORMATION AU PROGRAMME, RÉPARTIS ENTRE 5 BLOCS DE COMPÉTENCES :

- Préparer efficacement son chantier
- Assurer l'exécution des travaux
- Encadrer les équipes travaux
- Satisfaire aux exigences QHSE
- Organiser et déployer ses compétences de chef de chantier

